

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2022 ET 2021
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

Table des matières

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE 3

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL 4

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES..... 5

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE 6

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS..... 7

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité)

(En dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 623 624	5 027 247
Débiteurs et autres actifs courants	148 157	130 009
Taxes de vente à recevoir	12 428	20 118
Crédits d'impôt miniers à recevoir	66 496	66 496
	<u>3 850 705</u>	<u>5 243 870</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt miniers à recevoir	118 816	68 844
Immeuble de placement - Pourvoirie	247 084	260 241
Actifs au titre de droit d'utilisation	62 667	100 266
Immobilisations corporelles (note 4)	62 582 289	62 179 863
	<u>63 010 856</u>	<u>62 609 214</u>
Total de l'actif	<u>66 861 561</u>	<u>67 853 084</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	129 955	214 130
Obligations locatives	53 682	66 353
Dettes	54 299	43 139
Ligne de crédit (note 5)	2 051 978	2 133 041
	<u>2 289 914</u>	<u>2 456 663</u>
Passif non courant		
Ligne de crédit (note 5)	16 797 699	16 262 568
Obligations locatives	21 308	43 371
Impôts différés	3 868 154	3 818 182
Total du passif	<u>22 977 075</u>	<u>22 580 784</u>
Capitaux propres		
Capital social	88 676 546	85 739 960
Bons de souscription (note 6)	9 658 989	9 804 077
Surplus d'apport	16 491 323	16 075 794
Déficit	(70 942 372)	(66 347 531)
Total des capitaux propres	<u>43 884 486</u>	<u>45 272 300</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>66 861 561</u>	<u>67 853 084</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2022 ET 2021

(non audité)

(En dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 30 septembre 2022	Période de trois mois close le 30 septembre 2021	Période de neuf mois close le 30- septembre 2022	Période de neuf mois close le 30 septembre 2021
CHARGES	\$	\$		
Salaires et charges sociales	114 066	104 189	360 744	390 536
Rémunération à base d'actions	130 507	56 658	327 584	133 077
Honoraires professionnels et de consultants	9 398	609	108 176	259 826
Honoraires de gestion	25 000	20 000	75 000	62 083
Inscription et registrariat	12 286	25 229	64 598	70 233
Frais d'assemblée annuelle	-	15 320	35 527	15 320
Communications	67 340	47 713	226 293	128 781
Promotion, représentation et déplacements	20 076	6 094	48 820	9 085
Assurances	17 274	12 615	48 766	36 846
Loyer et frais de bureau	12 094	16 781	46 942	45 825
Amortissement d'immobilisations corporelles	17 966	19 526	55 030	55 991
Frais bancaires	143	1 104	2 707	2 974
Subvention gouvernementale	(317)	(903)	(2 292)	(12 791)
Perte d'exploitation	425 833	324 935	1 397 895	1 197 786
AUTRES CHARGES (PRODUITS)				
Coûts financiers (note 7)	847 082	811 052	3 093 123	5 747 526
Perte sur taux de change	1 030	2 521	3 393	3 239
Autres revenus	(4 500)	(4 500)	(7 500)	(7 500)
Perte nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie	17 792	11 476	53 252	64 430
	861 404	820 549	3 142 268	5 807 695
PERTE AVANT IMPÔTS	1 287 237	1 145 484	4 540 163	7 005 481
Dépense d'impôts différés	13 211	13 235	49 972	55 890
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 300 448	1 158 719	4 590 135	7 061 371
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0,01	0,01	0,02	0,05
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	190 028 218	161 796 459	188 428 222	152 279 117

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES PÉRIODES DE NEUF ET TROIS MOIS CLOSES LES 30 septembre 2022 ET 2021

(Non audité)

(En dollars canadiens)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	185 464 469	85 739 960	9 804 077	16 075 794	(66 347 531)	45 272 300
Résultat net et global de la période	-	-	-	-	(4 590 135)	(4 590 135)
Rémunération à base d'actions (note 6)	-	-	-	327 584	-	327 584
Bons de souscription expirés (note 6)	-	-	(135 364)	135 364	-	-
Exercice de bons de souscription aux courtiers (note 6)	339 283	217 061	-	(47 419)	-	169 642
Exercice de bons de souscription	217 500	53 224	(9 724)	-	-	43 500
Conversion de la dette	4 166 096	2 666 301	-	-	-	2 666 301
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(4 706)	(4 706)
Solde au 30 septembre 2022	190 187 348	88 676 546	9 658 989	16 491 323	(70 942 372)	43 884 486
Solde au 1^{er} janvier 2021	123 198 348	64 354 302	1 133 214	15 226 269	(56 836 384)	23 877 401
Résultat net et global de l'exercice	-	-	-	-	(7 061 371)	(7 061 371)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	133 077	-	133 077
Bons de souscription octroyés	-	-	8 412 413	-	-	8 412 413
Bons de souscription expirés	-	-	(575 124)	575 124	-	-
Exercice de bons de souscription	28 946 666	7 134 153	(96 872)	-	-	7 037 281
Options d'achat d'actions exercées	34 800	12 406	-	(5 098)	-	7 308
Conversion de la dette	21 709 655	9 335 151	-	-	-	9 335 151
Placement privé	11 500 000	4 880 173	869 827	-	-	5 750 000
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(610 184)	(610 184)
Bons aux courtiers octroyés	-	-	-	82 460	-	82 460
Modification des bons de souscription	-	-	70 599	-	(70 599)	-
Solde au 30 septembre 2021	185 389 469	85 716 185	9 814 057	16 011 832	(64 578 538)	46 963 536

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2022 ET 2021

(Non audité)

(en dollars canadiens)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Période de neuf mois close le 30 septembre 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette de la période	(4 590 135)	(7 061 371)
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	327 584	133 077
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	13 157	14 899
Amortissement – Immobilisations corporelles	55 030	55 991
Amortissement d'actif intangible	-	14 899
Recouvrement d'impôts différés	49 972	55 890
Ajustement crédit d'impôt minier	--	409 301
Coût d'emprunts	3 131 529	5 544 440
Subvention hors trésorerie	-	(846)
	<u>(1 012 863)</u>	<u>(848 619)</u>
 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances et autres actifs courants	(18 148)	2 087
Taxes de vente à recevoir	7 690	(4 673)
Créditeur et charges à payer	<u>(75 042)</u>	<u>(636 773)</u>
	<u>(85 500)</u>	<u>(639 359)</u>
	<u>(1 098 363)</u>	<u>(1 487 978)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédits d'impôt reçus	-	922 748
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(478 962)	(518 504)
Acquisition d'immobilisations corporelles -pourvoirie	-	(3 143)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	336 800
	<u>(478 962)</u>	<u>737 901</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit tiré de l'émission d'actions	-	5 750 000
Frais d'émission d'actions	(4 706)	(527 725)
Exercice de bons de souscription	43 500	433 333
Exercice de bons de souscription de courtiers	169 642	-
Exercice d'options d'achat	-	7 308
Remboursement des obligations locatives	<u>(34 734)</u>	<u>(122 541)</u>
	<u>173 702</u>	<u>5 540 375</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	(1 403 623)	4 790 298
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>5 027 247</u>	<u>628 910</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>3 623 624</u>	<u>5 419 208</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	44 968	5 358

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(Non audité)

(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Arianne Phosphate Inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans le développement de sa propriété minière de phosphate située au Lac à Paul, Québec, Canada. La société dispose d'un rapport technique conforme à la norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales ainsi que pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac à Paul. En octobre 2018, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de la propriété du Lac à Paul a été établie et que, par conséquent, la phase de développement de la propriété du Lac à Paul a débuté.

Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Au 30 septembre 2022, la Société avait un fonds de roulement de 1 560 791 \$. La direction estime que le fonds de roulement sera suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues au-delà de 12 mois suite à la clôture du financement le 4 juin 2021. Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations disponibles. Pour poursuivre les opérations futures de la Société et financer ses dépenses de développement, la Société devra périodiquement lever des fonds supplémentaires, qui peuvent être complétés de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission de nouvelles actions, le financement par emprunt ou la sécurisation du capital auprès de partenaires potentiels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles pour la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions qui sont acceptables pour la Société.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire*, tel que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2021, préparés conformément aux IFRS.

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 22 novembre 2022.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16 Immobilisations corporelles, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Le produit de la vente avant que l'immobilisation corporelle correspondante ne soit disponible à l'utilisation devrait être comptabilisé en résultat, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc faire la distinction entre les coûts associés à la production et à la vente avant que l'élément d'immobilisations corporelles (revenus de pré-production) ne soit disponible pour utilisation et les coûts associés à la mise à disposition de l'immobilisation corporelle pour son utilisation prévue. Pour les ventes qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications obligeront la société à divulguer séparément le produit de la vente et le coût de production connexe comptabilisé en résultat et à spécifier les postes dans lesquels ces produits et coûts sont inclus dans l'état de la perte et du résultat global. Ces modifications n'ont présentement pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société. Bien que ces modifications n'aient pas eu d'effet rétrospectif au moment de l'adoption, toute future vente de produits et les coûts de vente s'y rapportant ayant lieu avant le début de la production commerciale seront comptabilisés à l'état du résultat global.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(Non audité)

(en dollars canadiens)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipement et outillage	Équipement Informatique	Équipement roulant	Terrain	Biens miniers en développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 31 décembre 2021	294 032	23 410	29 878	37 635	1 096 415	60 973 590	62 454 961
Acquisition	-	-	-	-	-	470 871	470 871
Crédit d'impôt	-	-	-	-	-	(49 972)	(49 972)
Au 30 septembre 2022	294 032	23 410	29 878	37 635	1 096 415	61 394 489	62 889 071
Cumul des amortissements							
Au 31 décembre 2021	226 999	19 963	21 255	6 880	-	-	275 097
Amortissement	9 313	1 175	1 702	6 283	-	-	18 472
Au 30 septembre 2022	236 312	21 138	22 957	13 163	-	-	293 569
Valeur nette comptable							
Au 31 décembre 2021	67 033	3 447	8 623	30 755	1 096 415	62 973 590	62 179 863
Au 30 septembre 2022	57 720	2 272	6 921	24 472	1 096 415	61 394 489	62 582 289

5. LIGNE DE CRÉDIT

La Société possède des lignes de crédit non renouvelables avec Mercury Financing Corp. (« le Prêteur »), qui ont été obtenues pour financer le développement du projet Lac à Paul. À compter du 12 mai 2016, les lignes de crédits ont été entièrement utilisées. Le prêteur détient une hypothèque de premier rang sur les claims de la propriété du Lac à Paul, jusqu'à un montant total de 27 millions de dollars. La filiale détenue à part entière, 9252-5880 Québec Inc., a garanti conjointement et solidairement les lignes de crédit. De plus, la Société est soumise à des restrictions liées à la cession d'actifs et à l'émission d'actions par le biais de financements. Les lignes de crédit combinées ont été prolongées en 2017, 2018, 2019 et 2021.

Au 30 juin 2021, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 31 mars 2026. La ligne de crédit porte toujours un intérêt à un taux annuel de 8%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. Le prêteur a également exercé 26 780 000 bons de souscription qu'il détient actuellement réduisant ainsi le montant dû en vertu de la facilité de crédit de 6 603 948\$. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, le prêteur a reçu 32 millions de bons de souscription non-transférables, à un prix d'exercice de 0,33\$ par bon de souscription pour une période de 5 ans. Ces bons de souscription seront assujettis à une disposition de « blocage des bons de souscription » ce qui signifie que le prêteur ne pourra détenir plus de 19,9% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société que dans certaines circonstances. Les bons de souscription sont assujettis à une période de 4 mois et un jour à la date de l'émission. Un montant de 8 412 413 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription, utilisant le modèle Black-Scholes. La Société a également payé des frais de transaction de 47 522 \$.

Les changements apportés aux termes de la ligne de crédit sont substantiellement différents, la modification est considérée comme une extinction de la ligne de crédit originale. La différence entre la valeur comptable de la ligne de crédit annulée et la nouvelle ligne de crédit a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat global. Un gain de 1 211 484 \$ a été constaté pour la période en cours.

En 2021, la Société a augmenté le prix de rachat des redevances existantes accordées en faveur du Prêteur à 11,25M\$. Après le premier anniversaire, puisque la Société n'avait pas remboursé le prêt de Mercury, la Société a accordé une redevance supplémentaire de 0,25 \$ par tonne rachetable à 2 250 000 \$.

La Société s'est engagée à lever des fonds supplémentaires d'un montant de 3 000 000\$ au cours du premier anniversaire de la clôture de la transaction et, à chaque anniversaire par la suite pour les trois années suivantes, pour un produit brut cumulatif total de 12 000 000\$. Si la Société ne lève pas de fonds supplémentaires sur une base annuelle et cumulative, la Société émettra au Prêteur 5 000 000 de bons de souscription supplémentaires par année lorsqu'une étape de financement n'aura pas été atteinte (maximum de 20 000 000 de bons de souscription). Chaque bon de souscription pourra être exercé à un prix par action égal au prix du marché à la date à laquelle ces bons de souscription doivent être émis par la Société et expirera à la date d'expiration de la facilité de crédit modifiée. Si la Société n'a pas remboursé le prêt en totalité et que le prêteur reste le créancier de la Société relativement à ce prêt, la Société accordera au prêteur une redevance supplémentaire de 0,25 \$/tonne sur les ventes de concentré de phosphate découlant du projet, qui pourront être rachetées par la société pour 2,25 M \$, pour des redevances additionnelles annuelles maximum de 1 \$/tonne (qui peuvent être rachetées par la Société pour un montant total de 9 M \$).

Le 1er avril 2022, la Société a émis 4 166 096 actions ordinaires au prix de 0,512 \$ par action, au lieu d'espèces, à titre de paiement d'intérêt annuel à Mercury au 31 mars 2022. Arianne avait le choix d'émettre l'intérêt sous forme d'actions ou d'espèces, le montant en espèces aurait été égal à 2 133 041 \$. Une perte sur règlement de 533 260 \$ a été enregistrée dans l'état des pertes (note 7).

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(Non audité)

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de la période	18 395 609	30 660 613
Intérêts payés en actions	(2 133 041)	-
Remboursement par bons de souscription exercés	-	(6 603 948)
Amortissement des coûts de la transaction	-	1 420 462
Extinction de la dette	-	(24 892 949)
Nouvelle dette selon IFRS 9	-	15 269 052
Intérêts capitalisés et désactualisation	2 587 109	2 542 379
Solde à la fin de la période	18 849 677	18 395 609
Portion courante	2 051 978	2 133 041
Portion non-courante	16 797 699	16 262 568

6. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURTIERIS

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de la période	6 807 500	0,66	6 014 447	0,77
Attribuées	1 250 000	0,57	1 845 000	0,42
Exercées	-	-	(109 800)	0,20
Expirées	(821 833)	0,88	(878 813)	0,96
Renoncées	(146 667)	0,22	(63 334)	0,39
Solde à la fin de la période	7 089 000	0,63	6 807 500	0,66
Exercables à la fin de la période	5 111 334	0,71	4 785 416	0,77

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	45 022 875	0,42	48 546 591	0,36
Attribuées	-	-	37 750 000	0,39
Exercées	(217 500)	0,20	(28 946 666)	0,24
Expirées	(1 441 250)	1,25	(12 327 050)	0,49
Solde à la fin de la période	43 364 125	0,40	45 022 875	0,42

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(Non audité)

(en dollars canadiens)

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	590 000	0,50	55 740	0,75
Attribuées	-	-	590 000	0,50
Exercées	(339 283)	0,50	-	-
Expirées	-	-	(55 740)	0,75
Solde à la fin de la période	250 717	0,50	590 000	0,50

7. COÛTS DE FINANCEMENT

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021
	\$	\$
Accumulation et intérêts sur la dette	1 702	282 405
Accumulation et intérêts sur la ligne de crédit	2 587 109	3 062 510
Perte sur la conversion de la dette	533 260	3 502 575
Gain sur la prolongation de la ligne de crédit	-	(1 211 484)
Intérêts sur l'obligation locative	18 786	25 762
Revenu d'intérêt	(47 734)	(5 358)
Coût de transaction	-	91 117
	3 093 123	5 747 526

8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit :

Niveau 1 - comprend les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 - comprend les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement ou indirectement ; et

Niveau 3 - comprend les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Il n'y a eu aucun transfert de niveau hiérarchique au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021.

Les actifs et passifs financiers courants sont évalués à leur valeur comptable, qui est une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Il s'agit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et autres actifs et des comptes créditeurs et charges à payer. Les prêts ont été comptabilisés au coût amorti, et leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. La ligne de crédit a été comptabilisée au coût amorti, et sa juste valeur est de 26 485 585 \$.